



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2025-2026

*Propositions de la Chambre de commerce
et d'industrie de Québec (CCIQ)*

*Présenté à monsieur Eric Girard, ministre
des Finances du Québec*

cciquebec.ca

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	3
NOS PROPOSITIONS.....	4
1. Miser sur une productivité accrue des entreprises.....	4
2. Mettre en place une fiscalité plus compétitive.....	5
3. Préserver notre patrimoine entrepreneurial.....	6
4. Accélérer les allégements réglementaires et administratifs	7
CONCLUSION.....	9



INTRODUCTION ET CONTEXTE

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (ci-après « la CCIQ ») profite des consultations prébudgétaires 2025-2026 pour transmettre ses préoccupations et certaines propositions au ministre des Finances, Monsieur Eric Girard.

La potentielle imposition de tarifs de 25 % sur les biens et services canadiens (et de 10 % sur le pétrole) par les États-Unis représente une menace majeure pour l'économie canadienne et québécoise. Cette menace met également en lumière une vulnérabilité structurelle de notre économie, soit notre dépendance excessive envers le marché américain.

Selon la CCIQ, il est temps d'adopter une approche proactive pour protéger nos entreprises. Nous avons donc travaillé avec les gens d'affaires de la région de la Capitale-Nationale pour alimenter la réflexion entourant l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Québec. Le 29 janvier dernier, nous avons d'ailleurs diffusé les résultats d'un sondage mené auprès de 225 dirigeants d'entreprises sur les perspectives économiques, les investissements, les ressources humaines et les actions en matière de développement durable.

Regroupant plus de 4 200 membres, la CCIQ est une leader incontournable de la communauté d'affaires qui rassemble, mobilise et influence positivement l'ensemble de l'écosystème afin de contribuer au développement et à la prospérité économique de la région de la Capitale-Nationale. Plus important regroupement de gens d'affaires de l'est du Québec, elle est la voix des régions du Québec et de la communauté d'affaires de Québec et l'interlocuteur principal du milieu économique régional.

Nous considérons donc que cette voix doit être prise en compte lors de cet exercice budgétaire et nous vous remercions à l'avance pour votre habituelle collaboration.



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE QUÉBEC

// RASSEMBLER POUR CRÉER

NOS PROPOSITIONS

1. Miser sur une productivité accrue des entreprises

Historiquement, les entrepreneurs québécois ont su profiter d'un dollar canadien relativement faible, d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée et de notre proximité avec le marché américain pour stimuler le développement de notre économie. La situation économique actuelle nous rappelle cependant certains angles morts de cette stratégie.

Les changements démographiques ont en effet grandement affecté notre économie dans les dernières années. La Capitale-Nationale a d'ailleurs été durement frappée par cette pénurie de main-d'œuvre avec un taux de chômage qui demeure, encore à ce jour, parmi les plus bas au Québec. Et même si l'immigration et la requalification des travailleurs demeurent des solutions importantes pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, ils ne représenteront pas à eux seuls la clé de notre succès à long terme. Selon notre *Sondage Conjoncture 2025*¹, le recrutement, qui était la priorité n°1 des entreprises entre 2017 et 2023, chute d'ailleurs au 3^e rang (21%) cette année.

Selon ce même sondage, les gens d'affaires de la Capitale-Nationale voient plutôt la recherche et le développement, la transformation numérique, l'automatisation et la robotisation comme les principaux leviers qui devront être utilisés pour augmenter la productivité de nos entreprises et assurer leur succès dans ce nouvel environnement économique. Près de 50% des dirigeants sondés par la CCIQ prévoient d'ailleurs investir dans ces éléments. Il nous paraît donc important que le gouvernement mette en place les incitatifs qui permettront d'accélérer ce virage dans nos entreprises.

Toutefois, la suspension récente de plusieurs programmes de soutien aux entreprises, tels qu'Impulsion PME, Primo-Adoptants et la Stratégie pour l'innovation sociale et technologique, représente un frein important à cette transition vers une plus grande productivité. Ces initiatives permettaient aux PME d'adopter des innovations, de financer leur croissance et d'intégrer des technologies avancées. Leur interruption risque d'accentuer les défis pour les entreprises qui souhaitent automatiser leurs opérations et accroître leur compétitivité. Il est donc essentiel que le gouvernement clarifie rapidement ses intentions quant à la réactivation ou au remplacement de ces programmes afin de soutenir les investissements stratégiques des entreprises et d'assurer la pérennité de notre économie régionale.

¹ https://site-cciq.storage.googleapis.com/uploads/20250129131648/VF_-_Rapport-Leger-pour-QI-CCIQ-CCIGL-et-JCCQ-Conjoncture-2025.pdf

Recommandations :

- Accélérer le déploiement d'incitatifs financiers visant à soutenir les investissements des entreprises en innovation (automatisation, robotisation, intelligence artificielle et virage numérique).
- Réactiver et bonifier dans les plus brefs délais les programmes Impulsion PME, Primo-Adoptants et la Stratégie pour l'innovation sociale et technologique pour accélérer la transition des entreprises vers une plus grande productivité.

2. Mettre en place une fiscalité plus compétitive

Bien que les résultats de notre Sondage Conjoncture 2025 démontrent une résilience remarquable de nos entreprises face aux turbulences économiques actuelles, deux préoccupations majeures émergent clairement : le coût croissant des opérations (27%) et l'impact potentiel des mesures protectionnistes américaines (23%). Cette situation est d'autant plus préoccupante que nos PME font face à une pression grandissante sur leurs marges bénéficiaires, avec une inflation qui demeure relativement élevée et des taux d'intérêt qui pèsent sur leurs investissements.

Le contexte s'annonce encore plus complexe avec l'annonce récente du président américain de réduire substantiellement la fiscalité des entreprises américaines, notamment par une baisse du taux d'imposition corporatif de 21% à 15%. Cette mesure, conjuguée aux menaces de tarifs douaniers pouvant atteindre 25%, risque de créer un désavantage concurrentiel majeur pour nos entreprises.

Pour affronter ces défis mondiaux et maintenir l'attractivité de notre région, la CCIQ est d'avis que le gouvernement du Québec doit agir rapidement pour alléger significativement le fardeau fiscal de nos entreprises. Nous considérons que ces changements sont essentiels pour maintenir la compétitivité de nos entreprises face à la concurrence américaine. Une fiscalité plus compétitive permettrait non seulement de préserver leurs parts de marché, mais aussi de libérer des ressources cruciales pour l'innovation et l'amélioration de leur productivité.

Recommandations :

- Un crédit d'impôt temporaire pour l'absorption des coûts liés aux tarifs douaniers.
- Une baisse substantielle du taux d'imposition des sociétés pour maintenir notre compétitivité.
- Des mesures d'amortissement accéléré pour les investissements en productivité.

3. Préserver notre patrimoine entrepreneurial

Depuis la Révolution tranquille, le Québec s'est distingué par la création d'une économie dynamique et innovante, portée par des fleurons qui rayonnent aujourd'hui sur la scène internationale. Cette réussite entrepreneuriale, fruit de décennies d'efforts et d'innovation, représente un patrimoine économique crucial pour notre société.

Cependant, nous faisons face à un défi démographique majeur qui menace la pérennité de ce patrimoine entrepreneurial. En effet, la vague de départs à la retraite des baby-boomers propriétaires d'entreprises crée une situation sans précédent : depuis 2021, le nombre d'entreprises reprises au Québec dépasse celui des entreprises en démarrage. Cette tendance marque un tournant historique dans notre dynamique entrepreneuriale et exige une réponse stratégique adaptée.

La CCIQ, en partenariat avec le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), a contribué à l'Étude nationale du repreneuriat et des transferts d'entreprises au Québec, 2015-2021². Les données sont révélatrices : plus de 50 000 entreprises québécoises devront changer de main d'ici les cinq prochaines années, représentant le plus important transfert de capitaux de l'histoire du Québec. Pour la seule région métropolitaine de Québec, les chiffres sont tout aussi préoccupants : 4 585 transferts devront être réalisés entre 2025 et 2029, constituant également le plus important transfert de richesse jamais vu dans notre région³. À titre comparatif, environ 850 transferts auront été réalisés en 2024, ce qui illustre une augmentation significative du volume annuel de transferts à venir, passant de 850 à une moyenne de 917 transferts par année. Cette accélération sans précédent exercera une pression considérable sur les ressources disponibles pour accompagner ces transitions.

² <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-depot-officiel-de-l-etude-nationale-du-repreneuriat-et-des-transferts-d-entreprise-au-quebec-2015-2021-le-rapport-detaille-838549951.html>

³ <https://www.journaldequebec.com/2024/12/17/vague-de-changements-de-proprietaires-dentreprises-avenir-dans-la-prochaine-decennie-au-quebec>

Cette situation représente à la fois un défi et une opportunité. Un défi, car la valeur totale des actifs à transférer constitue le plus important mouvement de capitaux entrepreneuriaux de notre histoire, et une opportunité, car ces transferts peuvent catalyser la modernisation de notre tissu entrepreneurial. Toutefois, sans un accompagnement adéquat, nous risquons de voir plusieurs de ces entreprises fermer leurs portes ou être vendues à des intérêts étrangers, ce qui aurait des répercussions significatives sur notre autonomie économique et nos emplois.

Recommandations :

- Établir un programme national de mentorat structuré entre cédants et repreneurs.
- Allègement des exigences fiscales lors des transferts intergénérationnel.
- Mise en place d'incitatifs fiscaux pour encourager les investisseurs privés à participer au financement des transferts.

4. Accélérer les allégements réglementaires et administratifs

Il est impératif pour la CCIQ que le gouvernement intensifie significativement ses efforts en matière d'allègement réglementaire et administratif. Malgré l'adoption de plusieurs projets de loi et l'engagement répété du gouvernement à réduire la paperasserie, nous constatons avec préoccupation que le fardeau administratif de nos PME continue de s'alourdir de façon inquiétante. Selon notre Sondage Conjoncture 2025, les entreprises consacrent en moyenne 7,5 heures par semaine uniquement à la conformité réglementaire, soit l'équivalent d'une journée complète de travail.

Les analyses, redditions de compte et contraintes administratives imposées par les différents paliers gouvernementaux représentent un défi majeur pour nos entreprises. Cette bureaucratie constitue de facto une forme de taxation indirecte qui pèse lourdement sur l'entrepreneurat québécois. Les chiffres sont éloquents : plus de la moitié des dirigeants questionnés (51%) anticipent que la réglementation gouvernementale aura un impact significatif sur la rentabilité de leur secteur d'activité dans la prochaine décennie. Par ailleurs, 35% des répondants indiquent que la complexité administrative constitue un frein direct à leurs projets d'expansion.

Cette situation devient particulièrement critique dans le contexte actuel des tensions commerciales avec les États-Unis. Alors que nos entreprises doivent faire preuve d'agilité et de réactivité pour s'adapter aux nouvelles réalités du marché, elles se trouvent entravées par un carcan réglementaire qui limite leur compétitivité. À titre comparatif, selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), les PME américaines consacrent en moyenne 40% moins de temps aux obligations administratives que leurs homologues québécoises⁴.

Ces mesures permettraient de libérer un potentiel économique considérable et de renforcer la capacité de nos entreprises à faire face aux défis actuels et futurs. L'impact économique de cette surcharge administrative est considérable. Selon nos estimations basées sur le rapport de la FCEI sur la paperasserie, le temps consacré aux formalités administratives représente une perte de productivité estimée à 1,2 milliard \$ annuellement pour la région de la Capitale-Nationale et les délais administratifs rallongent de 30% en moyenne la durée de réalisation des projets d'investissement.

Recommandations :

- Mettre en place un moratoire de deux ans sur toute nouvelle réglementation administrative affectant les PME, sauf en cas d'enjeux de sécurité ou de santé publique.
- Créer un "test PME" obligatoire pour évaluer l'impact de toute nouvelle réglementation sur les petites entreprises.
- Établir un objectif de réduction nette de 30% du fardeau administratif d'ici 2027, avec des cibles annuelles mesurables.
- Harmoniser les exigences réglementaires entre les différents paliers gouvernementaux pour éliminer les duplications.

⁴ Rapport sur la paperasserie au Canada 2024, FCEI, janvier 2025

CONCLUSION

Dans un contexte économique particulièrement incertain, marqué par des menaces tarifaires américaines sans précédent et un mouvement historique de transfert d'entreprises, le prochain budget du Québec revêt une importance capitale pour notre région. Les recommandations présentées dans ce mémoire visent à répondre aux défis immédiats tout en préparant l'avenir de notre économie régionale.

Nous sommes à un tournant décisif de notre histoire économique. Les changements profonds qui s'opèrent dans notre relation avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, exigent une réponse stratégique forte et immédiate. La compétitivité future de nos entreprises, tant sur le marché national qu'international, dépendra largement des décisions et des investissements que nous ferons aujourd'hui. L'inaction ou une réponse timide à ces défis risquerait de compromettre durablement la position concurrentielle du Québec sur l'échiquier économique nord-américain.

La CCIQ, forte de ses 4 200 membres et de sa connaissance approfondie des enjeux économiques de la Capitale-Nationale, propose une approche équilibrée qui mise sur quatre axes stratégiques : l'accroissement de la productivité, la compétitivité fiscale, la préservation de notre patrimoine entrepreneurial et l'allègement réglementaire. Ces priorités, issues d'une consultation directe avec nos membres via notre Sondage Conjoncture 2025, reflètent les besoins réels et pressants de notre communauté d'affaires.

Nos recommandations visent le maintien de la vitalité économique de notre région et sa capacité à faire face aux défis actuels et futurs. La CCIQ demeure un partenaire engagé du gouvernement et continuera à contribuer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions concrètes pour soutenir le développement économique de la Capitale-Nationale et assurer la pérennité de sa compétitivité sur la scène internationale.